

Un territoire durable

La Communauté urbaine mène quotidiennement des actions en faveur du développement durable. Changement climatique, réduction des déchets, préservation des milieux naturels : Limoges Métropole est un territoire durable pour ses habitants actuels et futurs.

Un territoire engagé contre le changement climatique



Limoges Métropole est un territoire engagé contre le réchauffement climatique. Pour cela, plusieurs objectifs ont été fixés.

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

À la fois stratégique et opérationnel, le **PCAET** doit prendre en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie à savoir :

- > la réduction des consommations d'énergie, de la précarité énergétique, des émissions de gaz à effet de serre, des émissions de polluants atmosphériques ;
- > l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique ;
- > le développement des énergies renouvelables ;
- > le renforcement de la capacité du territoire à séquestrer le carbone.

Le PCAET constitue la réponse opérationnelle de Limoges Métropole à l'enjeu international de lutte contre le réchauffement climatique mais également à l'enjeu plus local d'adaptation du territoire à la société « post-carbone ».

Il regroupe une stratégie à long terme de lutte contre le changement climatique (échéance 2050) ainsi qu'un plan d'actions à court terme d'une durée de 6 ans, mis en place suite à un diagnostic réalisé sur le territoire de Limoges Métropole.

Les **enjeux prioritaires fixés par le PCAET** sont :

- > Améliorer la performance thermique du parc bâti résidentiel et tertiaire ;
- > Aménager des espaces publics privilégiant la rétention de l'eau et la végétalisation en milieu urbain ;
- > Développer les mobilités collectives et/ou actives pour en faire de véritables, alternatives à la voiture individuelle ;
- > Développer l'agriculture péri-urbaine et sécuriser l'approvisionnement alimentaire local ;
- > Réduire la production totale de déchets du territoire ;
- > Développer la production locale d'énergie renouvelable (solaire, biomasse, gaz vert) ;
- > Préserver les ressources naturelles et la biodiversité au regard des enjeux d'adaptation du territoire.

Favoriser la mobilité décarbonée

Réduire son empreinte carbone, tel est le souhait de Limoges Métropole. Pour cela, de nombreuses actions sont mises en place : créer des lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), améliorer l'attractivité du réseau de transports publics, développer les circulations douces... Zoom sur quelques actions primordiales pour le territoire.

Développer le parc électrique de transports en commun

Limoges Métropole souhaite opérer la transition de son parc de véhicules de transport en commun en remplaçant progressivement ses autobus thermiques par des véhicules 100% électriques. Pour preuve, des **trolleybus** - véritables bijoux de technologie pouvant s'affranchir des lignes aériennes pendant 12km - sont déjà mis en service dans la ville de Limoges. De plus, des **navettes électriques gratuites** sont en circulation dans le centre-ville de Limoges et permettent aux usagers de **se déplacer plus facilement**.

Des actions sont également mises en œuvre afin d'**améliorer la performance du réseau de transports en matière de vitesse commerciale** : création de nouvelles voies réservées exclusivement aux transports en commun, meilleure priorisation aux feux, optimisation du nombre d'arrêts sur certaines lignes.

Sécuriser l'usage du vélo et le développement d'une offre adaptée

Encore trop peu de vélos circulent sur le territoire de Limoges Métropole. Le **Plan de Déplacements Urbains** (PDU) préconise ainsi la création de nouveaux aménagements cyclables. C'est pourquoi des **itinéraires vélos** sont aujourd'hui aménagés, hiérarchisés en fonction de leur priorité : la traversée du cœur de ville, les liaisons entre Limoges et les pôles d'échanges, les communes périphériques et les centres-bourgs.

De plus, le PDU a analysé les besoins du cycliste limougeaud : se procurer un vélo, l'entretenir, le stationner, apprendre à circuler, trouver son chemin, etc. Pour cela, ce plan préconise une **offre de stationnement plus dense et adaptée** (arceaux près d'établissements fortement fréquentés), une **évolution du service de location V'LiM avec du soutien aux ateliers vélos et plus de sensibilisation à la conduite en ville avec le vélo-école**.

Encourager la marche à pied

Le PDU souhaite également mettre l'accent sur les **cheminements urbains** pour convertir de nouveaux marcheurs. L'objectif: arriver à un meilleur partage des modes de déplacements dans la Communauté urbaine pour donner plus de place et de liberté aux piétons. Limoges Métropole souhaite aussi, par la même occasion, **développer des endroits spécifiques pour les randonneurs** : sanitaires, bancs, abris,

bornes de recharge pour téléphone, itinéraires spécifiques...

Développer les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est un autre enjeu pour Limoges Métropole. Concernant les réseaux de chaleur et de froid, différents projets sont à venir tels que l'installation d'une nouvelle antenne de plus de 8 kilomètres du réseau de chaleur du Val de l'Aurence pour alimenter le quartier de La Bastide.

Limoges Métropole a également mis en place un cadastre solaire des toitures du territoire, un outil totalement gratuit et numérique déterminant le potentiel énergétique disponible sur chaque toiture du territoire de Limoges Métropole.

Un territoire engagé dans le développement d'une offre alimentaire locale



Un territoire engagé durablement se doit de développer une **offre alimentaire locale de qualité**. C'est pourquoi, depuis 2017, Limoges Métropole mène un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Il s'agit d'un projet collectif ayant pour but de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs. Limoges Métropole a pour ambition d'augmenter les volumes de production légumière et fruitière, **en agriculture biologique**, sur le territoire et de renforcer les modèles économiques des producteurs. Pour cela, en février 2020, Limoges Métropole a défini 4 nouveaux axes stratégiques à son PAT :

- > Axe 1 : Renforcer le pôle d'activités dédié au maraîchage ;
- > Axe 2 : Favoriser l'accès au foncier et l'installation de producteurs ;
- > Axe 3 : Soutenir l'innovation et l'expérimentation en s'adaptant au contexte climatique et à la demande, notamment dans la restauration scolaire ;
- > Axe 4 : Soutenir le tissu de l'industrie agroalimentaire locale notamment en accompagnant la filière viande et l'émergence d'outils structurants.

Un territoire engagé dans prévention et la valorisation des déchets



Nouvelles consignes de tri avec la modernisation du centre de recyclage, nouveaux espaces de réemploi en déchèteries pour donner une deuxième vie aux objets des citoyens, prestations de broyage de branches, déploiement du compostage individuel et collectif, actions de sensibilisation... Limoges Métropole met à disposition de nombreux services et solutions pour réduire les déchets sur son territoire.

Zoom sur la politique de «Réduction de Déchets»

Limoges Métropole s'est dotée d'un plan de prévention et de réduction des déchets depuis 2005. Lauréate de différents appels à projets régionaux et nationaux («Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage», OPréVert, Tribio...), les actions déployées pour les usagers se veulent concrètes afin d'atteindre un objectif ambitieux de - 15% de déchets produits entre 2020 et 2030.

Actions en faveur de l'habitat

La Communauté urbaine s'engage à proposer des **logements de qualité à l'ensemble de ses habitants**. Près de 70% des ménages de la Communauté urbaine peuvent également prétendre à un logement social. C'est pourquoi Limoges Métropole définit actuellement une **meilleure répartition des logements sociaux** sur le territoire. Afin de répondre aux besoins de ces ménages, les logements anciens et vétustes sont démolis pour laisser place à des **logements neufs** et **redonner de l'attractivité aux quartiers** concernés. Tout cela passe par un Plan Local de l'Habitat (PLH), qui prend aussi en compte les **évolutions sociétales** (vieillesse de la population, augmentation des familles monoparentales, la périurbanisation...).

Contrat de ville : un outil de cohésion territoriale

Ce contrat constitue le cadre d'action d'une **politique de la ville profondément renouvelée**. Il a pour périmètre d'intervention les 9 quartiers prioritaires de la politique de la Ville et se structure autour de la **cohésion sociale**, du **cadre de vie** et du **renouvellement urbain**, de l'**insertion**, la **formation**, l'**emploi**, le **développement économique**, et enfin des **politiques transversales** (lutte contre les discriminations, égalité femme-homme...).

Transfert de la compétence eau

La compétence eau a été **transférée à la Communauté urbaine** le 1er janvier 2019. Une **enquête sur la consommation de l'eau** a été ouverte auprès des habitants afin de **répondre au mieux à leurs attentes** : qualité et prix de l'eau, habitudes de consommation... Des orientations stratégiques et actions sont mises en place suite aux réponses de l'étude.

Par ailleurs, Limoges Métropole porte un projet collectif dans le domaine de l'eau visant à déclencher et mener une dynamique d'émergence et d'expérimentations de solutions pour tous les usages du territoire (domestiques, agricoles, industriels). Avec ce projet nommé «Limoges Métropole, territoire en transition hydrique», l'EPCI a pour ambition de devenir un territoire plus résilient vis-à-vis des aléas en terme quantitatifs et qualitatifs de l'eau.

Préservation des milieux naturels et la biodiversité

Limoges Métropole figure parmi les Collectivités les plus actives et dynamiques dans le domaine de la préservation de son patrimoine naturel.

Dès 2012, elle s'est dotée d'une Trame Verte et Bleue visant à créer un réseau écologique constitué de «cœurs de nature» et de «corridors écologiques» sur l'ensemble de son territoire. Cet outil, parmi bien d'autres, lui permet de se développer harmonieusement, avec le souci de respecter ses paysages et ses milieux naturels remarquables.

Elle accompagne également les Communes de son territoire à mettre en œuvre une démarche de gestion écopastorale d'espaces publics en partenariat avec des éleveurs locaux.

Toujours en pointe dans l'innovation au service de son environnement, Limoges Métropole est depuis mars 2020 le premier Établissement intercommunal de France doté d'une Trame Nocturne. Ce nouveau dispositif vise tout d'abord à diminuer la pollution lumineuse dont on connaît aujourd'hui les effets nuisibles sur la santé humaine et sur la faune nocturne (oiseaux, chauves-souris, papillons de nuit, etc...), mais aussi à faire des économies d'énergie.

Limoges Métropole se mobilise également pour mieux connaître les espèces animales et végétales de son territoire en réalisant chaque année des études, des recensements et diverses expertises de terrain qui alimentent un Observatoire Communautaire de la Biodiversité servant de base de données pour tous ses projets d'aménagement (routes, ouvrages d'art, projets d'urbanisme).

Enfin, elle utilise les nouvelles technologies pour sensibiliser la population en l'invitant à des opérations de science participative. L'application **Nature Sauvage** lancée en 2018 permet par exemple de consulter, observer, recenser et enregistrer vos observations d'animaux au cours de promenades ou même dans votre jardin.

Économie circulaire

Aussi appelée **écologie industrielle**, l'économie circulaire vise à **optimiser les ressources** (énergie, eau, matières, déchets). Limoges Métropole souhaite que **chaque industrie de son territoire puisse réduire son impact environnemental**, en optimisant ou en valorisant les ressources qu'elle emploie déjà ou qui sont générées par son activité. Par exemple, leurs déchets peuvent devenir des matières premières pour une autre activité. C'est pourquoi Limoges Métropole est lauréate de l'**appel à projet «Écologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine»** (EITNA).

EN SAVOIR + SUR LE PCAET



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le Projet alimentaire territorial (PAT), est une stratégie collective engageant la collectivité aux côtés des acteurs du territoire en faveur de la...

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Limoges Métropole a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce document, à la fois stratégique et opérationnel, constitue la feuille de route...

Cartographie stratégique du bruit et plan de prévention du bruit dans l'environnement de 4ème échéance

La directive européenne 2002/49/CE (dite « Directive Bruit ») impose à Limoges Métropole l'élaboration, tous les 5 ans et à échéance fixe, de cartes...